Cantons

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **70 (1919)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **27.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

dernière, l'étude gagne encore en intérêt du fait qu'une partie de la forêt a été épargnée par la culture agricole et traitée, sans interruption, en haute futaie de sapin et épicéa avec régénération naturelle. Partout où l'homme n'est pas venu déranger le libre jeu des forces naturelles, le sol est en parfait état de fertilité; de vieilles futaies fort belles se garnissent d'un recru naturel exubérant. Dans une de ces divisions le matériel sur pied à l'hectare est de 520 m³; dans une autre, il atteint même 640 m³.

On ne saurait, en réalité, trouver contraste plus frappant: d'une part, la forêt naturelle, exubérante, vigoureuse, se reproduisant avec facilité; d'autre part, de maigres peuplements, anémiés, souffreteux, sans accroissement et incapables de se reprodnire. L'opulence et la noire misère! Et cela sur le même sol, côte à côte. Il a suffi pour passer de l'une à l'autre, sans transition, d'un opération stupide de l'homme. Ceux qui l'ont commise, au siècle dernier, avaient au moins l'excuse de l'ignorance. Quel forestier oserait, aujourd'hui, la reprendre à son compte, après tant d'amères leçons de l'expérience? *H. Badoux.*

(A suivre.)

Examens fédéraux. Le Département fédéral de l'Intérieur, à la suite des examens prévus au règlement sur la matière, a décerné aux forestiers suivants le brevet d'éligibilité aux emplois forestiers supérieurs cantonaux et fédéraux:

MM. Jäger, Louis, de Vättis (St-Gall).
Oechslin, Max, de Schaffhouse.
Spörri, Edouard, de Reichenburg (Schwyz).
Tatarinoff, Eugène, d'Unterhallau (Schaffhouse).

CANTONS.

Zurich. La commune d'*Elgg* quoique ne possédant que 400 ha. de forêts a décidé, il y a deux ans, de les faire gérer par un technicien forestier. Sous l'inspiration d'une autorité intelligente et consciente de ses responsabilités, elle avait créé un poste d'inspecteur forestier communal dont fut chargé M. *Schmid.*

La nouvelle administration vient de publier son premier rapport, que l'on attendait avec impatience. Il est aussi encourageant que possible.

Voici quelques-uns des résultats les plus intéressants.

Exploitations. Produits principaux,	7,22 m³	à l'ha.,	vendus,	brut,	fr.	43,80.
„ interméd.	2,66 „	„	„	„	„	20,90.
Coupe totale . .	9,88 „	„	„	„	„	37,60.

Rendement net 24,40 fr. par m³, en moyenne.
Rendement brut, à l'ha. 404 fr.
Dépenses totales, „ 163 „
Rendement net, „ 241 „

Il y a lieu de décompter une surexploitation de 2 m^3 par ha., après quoi la coupe normale ressort égale à 7,88 m^3 par ha. et le rendement net à fr. 190.

C'est là un beau début.

Le rapport de M. Schmid mentionne que le plan d'aménagement de ces forêts est en révision. Espérons qu'il en publiera sous peu les principaux résultats et nous donnera ainsi l'occasion d'étudier les particularités de ces intéressantes forêts.

Au chapitre traitant de la protection des forêts, le rapport signale que de nombreux sapins blancs de grande taille ont péri brusquement, à la fin de mai 1918, à la suite d'attaques du bostryche curvidenté; l'hylobe du pin *(Hylobius abietis* L) a décimé les cultures dans une forêt. Relevons enfin que la rouille vésiculaire du pin Weymouth *(Peridermium Strobi)* est apparue abondamment sur les pins Weymouth et a causé la mort de plusieurs d'entr'eux. Ce redoutable parasite du Weymouth a été signalé, l'an dernier, dans de nombreuses stations de notre pays. Et, cette année encore, il nous a semblé prendre une extension qui pourrait devenir inquiétante.

Uri. En remplacement de M. Reich, appelé à un autre poste, le Conseil d'Etat a nommé M. *Max Oechslin* adjoint de l'inspecteur forestier cantonal.

Soleure. C'est un événement bien digne d'être relevé qu'ont fêté, le 1er mai dernier, les forestiers soleurois: le 50e anniversaire de l'entrée dans l'administration de l'inspecteur forestier cantonal, Monsieur *Joseph von Arx* qui, depuis 27 ans, dirige le service forestier de son canton. Quelle somme de travail, de persévérance, d'heureuses initiatives durant cette longue période! Ceux seuls qui ont vu l'aimable sylviculteur soleurois à l'œuvre peuvent s'en faire une idée. Si son canton compte aujourd'hui parmi les premiers en matière forestière, si à beaucoup d'égards il est en exemple aux autres, c'est à lui surtout qu'est dû ce beau résultat dont il a le droit d'être fier.

Toujours à la brèche, malgré ses 75 ans, et désireux d'améliorer l'économie forestière de son canton, M. von Arx vient d'achever un nouveau projet de loi forestière cantonale. Nous lui souhaitons réussite dans la votation populaire à laquelle ce projet doit être soumis.

La rédaction du *Journal forestier* se joint aux nombreux amis et collègues de M. von Arx pour lui apporter ses respectueuses félicitations et ses meilleurs vœux de santé. Elle lui souhaite, en particulier, la joie de voir son projet de loi adopté par le peuple souverain et de pouvoir, de longues années durant, présider à sa mise en œuvre. Ce sera une nouvelle étape sur le chemin du progrès forestier dans lequel l'aimable jubilaire a vaillamment conduit son canton.

Etranger.

France et Belgique. De ces deux pays nous arrive une heureuse nouvelle qui remplira d'aise tous ceux dont le cœur, depuis août 1914, a battu à l'unisson de celui de leurs vaillantes populations: deux journaux forestiers, dont la publication était interrompue depuis $4^1/_2$ ans, ont recommencé à paraître. Le *Bulletin* de la Société forestière de Franche-Comté et Belfort et le *Bulletin* de la Société centrale forestière de Belgique, dont nous fûmes privés si longtemps, nous sont revenus. Tous deux ont repris vie et recommencé leur activité au moment où la forêt renaissait et où le printemps faisait éclater dans nos futaies leur nouvelle parure. Heureuse coïncidence des choses!

La famille des forestiers belges et de ceux de la Franche-Comté que l'affreux ouragan avait dispersée a retrouvé son toit et, mutilée hélas, mais vaillante toujours, a recommencé son œuvre. Et, comme la forêt éternellement verte etjeune, les forestiers de France et de Belgique, toujours vaillants, s'apprêtent à continuer leur bonne besogne.

Mais combien manquent aujourd'hui à l'appel! A ces braves tombés pour leur pays et à ceux revenus mutilés de la guerre, nous adressons l'hommage respectueux de notre admiration.

Notre souvenir ému s'attache plus particulièrement aux collaborateurs des deux *Bulletins* emportés par la grande tourmente, et dont nous n'aurons plus la joie de lire les publications. Puissent les rédactions de ces deux journaux n'avoir pas trop de peine à combler les vides survenus. La rédaction du *Journal forestier suisse* est heureuse de leur dire le plaisir qu'elle ressent à les voir recommencer leur activité; elle leur exprime sa vive sympathie et leur adresse ses vœux les plus chaleureux pour une longue et ininterrompue prospérité.

Aux deux journaux, le belge et le français, un cordial salut de joyeux renouveau! *La rédaction du Journal forestier suisse.*

DIVERS.

Culture des osiers en Suisse.

Parmi les conséquences de la guerre pour l'industrie de notre pays, il faut citer la diminution considérable de l'importation des osiers, que la Suisse tirait presque exclusivement de l'étranger, surtout de l'Allemagne. Quelques chiffres, extraits de la „Statistique du commerce de la Suisse avec l'étranger“, donneront une idée de l'importance de cette diminution. A vrai dire, ces chiffres ne peuvent pas nous renseigner exactement, car l'administration des douanes fait rentrer dans la même rubrique, à côté des osiers, le rotin, les roseaux, le jonc d'Espagne et les copeaux de bois (positions 502 b et 503 b). Cependant, si nous